

Par son soutien au projet de loi Duplomb, A. Genevard fait fi de la santé humaine comme de l'environnement !



Présenté mardi 26 mai 2025 devant l'Assemblée Nationale et sous la pression des représentant.es d'une agriculture productiviste et agro-industrielle, le Projet de Loi Duplomb ne sera finalement ni débattu, ni amendé par les député.es. Ce projet de Loi, très contesté, est porteur de mauvaises nouvelles pour notre santé à toutes et tous (agriculteur.ices, consommateur.ices, habitant.es voisin.es de parcelles agricoles) et pour l'environnement. Les débats autour de ce texte ont purement et simplement été victimes d'un nouveau déni de démocratie, empêchant toute discussion dans l'hémicycle. Ainsi, le rapporteur du texte ayant lui-même

soumis au vote une motion de rejet plébiscitée par le bloc central, la droite et l'extrême droite, c'est la version initiale du sénateur Duplomb non amendée par l'assemblée qui sera soumise à une commission mixte paritaire dont les débats ne sont pas publics et dans laquelle la droite est sur-représentée...

Pire !!! La journée de mardi a été le théâtre du soutien plein et entier de notre propre Ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, qui s'est tenue au côté des représentant.es de la FNSEA et des JA devant l'Assemblée Nationale (pendant que la Coordination Rurale mettait elle la pression aux député.es de gauche, comme Annie leur avait suggéré au détour d'une interview « mal interprétée »), cela au détriment de l'impact que ce projet de loi va avoir sur les missions mêmes des services dont elle a la charge. Voilà une posture qui en dit long sur sa position plus que proche de la FNSEA.

En effet, en plus de réintroduire des pesticides interdits à cause de leur dangerosité, ce texte s'attaque aux fondements même des politiques de prévention des risques que servent nos missions, en remettant en cause le pouvoir décisionnaire de l'ANSES et en confortant les agresseur.ses des agents de contrôle du milieu agricole dans leur posture victimaires, sans pour autant régler le principal problème du monde agricole : une rémunération juste des producteur.rices. Sous couvert de lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur.ice, ce projet de loi est une attaque en règle contre les faits scientifiques qui prouvent la toxicité des pesticides concernés par ce texte (cancérogènes, mutagènes, neurotoxiques tant pour les animaux que pour l'homme...), mais aussi contre la santé publique et contre l'intérêt général.

Les syndicats membres de l'Élan Commun dénoncent le vote de cette motion de rejet, véritable déni démocratique, ainsi que le soutien inconditionnel de notre Ministre à l'agro-industrie par son approbation de ce texte qui porte en son sein une attaque contre l'esprit même de nos missions et qui va impacter jusqu'à l'enseignement agricole technique et supérieur. Nos missions, porteuses de prévention des risques, sont mises sur le banc de touche, alors que les crises sanitaires multiples ont prouvé que la prévention des risques et une surveillance active des pratiques agricoles étaient essentielles à la préservation de la santé publique comme de l'environnement.